

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021**

**Délibération
n°2021.09.136.B**

**Acquisition ou
renouvellement des
matériels roulants et
d'équipements de collecte
de déchets - Lot 4 :
avenant n°1**

LE VINGT TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 17 septembre 2021

Secrétaire de Séance : Jean REVEREAULT

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD,

Excusé(s) : Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.09.136.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur GERARDI

ACQUISITION OU RENOUELEMENT DES MATERIELS ROULANTS ET D'EQUIPEMENTS DE COLLECTE DE DECHETS - LOT 4 : AVENANT N°1

Par délibération n°53 B du 14 juin 2018, GrandAngoulême a approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition ou le renouvellement des matériels roulants et d'équipements de collecte de déchets – 8 lots.

La forme des contrats est l'accord-cadre multi-attributaire avec la conclusion de marchés subséquents, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

La commission d'appel d'offres du 20 septembre 2018 a décidé d'attribuer le lot n°4 : « Carrossage pour benne de collecte de déchets, à chargement arrière, avec éjecteur et lève conteneurs » notamment à la société EUROVOIRIE – 40, avenue Eugène Gazeau – 60300 SENLIS.

Il est nécessaire de passer un avenant ayant pour objet le transfert de l'accord-cadre de la société EUROVOIRIE à la société TERBERG MATEC – 7 rue des Malines – 91090 LISSES, suite à un accord intervenu le 3 décembre 2019 avec une prise d'effet au 13 janvier 2020 entre ces deux sociétés. (N° de SIRET de la Société TERBERG MATEC : 878 099 068 00057).

Cet avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot 4 : « Carrossage pour benne de collecte de déchets, à chargement arrière, avec éjecteur et lève conteneurs », ayant pour objet le transfert de l'accord-cadre de la société EUROVOIRIE à la société TERBERG MATEC, sans incidence financière.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Bertrand GERARDI conseiller délégué membre du bureau en charge de la commande publique, à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 30 septembre 2021	<u>Affiché le :</u> 1^{er} octobre 2021



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS ET D'EQUIPEMENTS DE COLLECTE DE DECHETS (8 LOTS)

LOT N° 4 : CARROSSAGE POUR BENNES DE COLLECTE DE DECHETS, A CHARGEMENT ARRIERE, AVEC EJECTEUR ET LEVE CONTENEURS

Avenant n°1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Xavier BONNEFONT, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération n° en date du 23 septembre 2021

TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE INITIAL

EUROVOIRIE

SAS

40 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS

Numéro d'identité d'entreprise : 312 378 870 00017

Code APE : 2920Z

Immatriculée au RCS de Compiègne sous le n° 312 378 870

Représentée par Monsieur BOTON Benoît

IMPUTATION BUDGETAIRE

Budget annexe déchets ménagers – article 2182 – rubrique 812

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ

Date de signature du marché : 01/10/2018

Date de notification du marché : 01/10/2018

N° de l'accord-cadre : 18078

MONTANT DU MARCHÉ

Accord-cadre sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le transfert de l'accord-cadre de la société EUROVOIRIE immatriculée au RCS de Compiègne à la société TERBERG MATEC immatriculée au RCS d'EVRY suite à un accord intervenu le 3 décembre 2019 pour une prise d'effet au 13 janvier 2020 entre ces deux sociétés et au vu des documents joints. (Kbis, avis répertoire SIRENE, attestations fiscales et sociales et RIB).

NOUVEAU TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE

TERBERG MATEC

SAS

Siège social : 7 rue des Malines Zone Industrielle des Malines – 91090 LISSES

Numéro d'identité d'entreprise : 878099068 00057

Immatriculée au RCS d'Evry sous le n° 878 099 068

Code APE : 2920Z

Représentée par Monsieur Thibaut ROBIN, en sa qualité de Directeur Général,

Etablissement exécutant la prestation :

40 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS

Numéro d'identité d'entreprise : 878099068 00016

Immatriculée au RCS d'Evry sous le n° 878 099 068

Code APE : 2920Z

Représentée par Monsieur Benoit BOTON en sa qualité de Directeur Commercial, au vu de la délégation de pouvoir du 25/01/2021 du déléguant Thibaut ROBIN,

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Le présent avenant n'a aucune incidence financière sur le montant de l'accord-cadre.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
Pour le Président, par délégation,
Le Conseiller délégué, membre du bureau,

Monsieur Bertrand GERARDI